

Journal

des CSE

de SNCF Réseau



ZP Nord-Est-Normandie N°6 Mars 2020

MISE EN PLACE CSE CENTRAL RÉSEAU

Qu'est-ce que le CSE ?

Le Gouvernement a instauré la fusion des IRP et créé une instance unique de représentation du personnel, le **Comité Social et Économique (CSE)** par le biais d'une ordonnance publiée le 23 septembre 2017.

Depuis le 1er janvier 2019, les CSE ont été mis en place à la SNCF, fusionnant ainsi les DP, le CHSCT et le CE.

Cette nouvelle instance reprend donc l'ensemble des prérogatives suivantes :

➤ Gérer les **réclamations individuelles et collectives**,

Traiter les questions relatives à la **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**,

➤ Être informé et donner un avis sur les projets **stratégiques, économiques** ou relatifs à l'**emploi**, présentés par l'entreprise.

Table des matières

MISE EN PLACE CSE CENTRAL RESEAU	1
CSE EXTRAORDINAIRE SUITE A L'ACCIDENT MORTEL DE VENDENHEIM	2
ARRIVEE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR DE LA ZP NEN	3
UTILISATION DU PERSONNEL PENDANT LA CRISE SANITAIRE	4
PRINCIPE DE MAINTIEN DE LA REMUNERATION EN CAS D'ABSENCE	5
VOS INTERLOCUTEURS PAR ETABLISSEMENT	6
INFOS PRATIQUES.....	8

La mise en place du CSE Central Réseau acte la nouvelle réorganisation de notre entreprise avec le passage en 5 sociétés. Cette énième transformation n'est pas sans conséquences sur la santé de l'ensemble des cheminot(e)s. Nombreux sont ces derniers qui s'interrogent sur la pérennité de l'Entreprise mais également pour leur devenir professionnel. Ces inquiétudes tendent à favoriser la recrudescence des Risques Psycho Sociaux (RPS). D'autres sujets comme la sous-traitance à outrance, le démantèlement (insidieux) d'une partie du réseau ferroviaire par un Etat qualifié de « stratège » (en lien avec le rapport Philizot), l'énorme poids de la dette qui plane encore sur la tête de SNCF RESEAU, les incessantes restructurations, sont autant de facteurs anxiogènes pour nombre de cheminot(e)s de SNCF Réseau.

Certes, nous ne pouvons espérer résoudre rapidement tous les problèmes qui, dans notre Entreprise, attendent encore un solutionnement. En bien des cas, ils trouvent une origine lointaine datant des décisions prises par plusieurs gouvernements successifs. Ils sont encore aggravés par des idéologies et des buts variant au gré des nouveaux dirigeants à la tête de notre pays. Il ne saurait manifestement être question de remonter aux causes et origines de ces difficultés mais le constat (inquiétant) est là ! Néanmoins, nous pouvons peut-être créer un nouvel état d'esprit qui permette à un stade ultérieur de les résoudre. Pour cela, il ne suffit pas de situer cette instance sur le plan de l'abstraction et des généralités. Il nous faut parler franchement des problèmes concrets et de la manière dont nous pouvons en aborder la/les solution(s). La délégation UNSA-Ferroviaire, conformément aux aspirations de l'ensemble des cheminot(e)s de Réseau (qu'ils soient au STATUT ou contractuels) souhaite trouver des solutions qui permettent à chacune et chacun de travailler sereinement dans un climat apaisé. Nous



souhaitons examiner avec l'Entreprise, la situation actuelle et partager nos constats pour être plus efficaces et faire de SNCF Réseau et même du GPU, une entreprise forte, florissante et attractive. Pour notre périmètre, vos représentants UNSA-ferroviaire à cette instance sont Adrien Leroy et Benoit Thévenard-Berger.



ZP NORD-EST NORMANDIE

CSE EXTRAORDINAIRE SUITE A L'ACCIDENT MORTEL DE VENDENHEIM ...

Tous les élus présentent leurs sincères condoléances et adressent leurs pensées à la famille de notre défunt collègue, les proches et compagnons de travail.

Nous n'oublions pas nos 2 collègues présents lors de l'accident, blessés et très choqués.

Ce CSE extraordinaire, suite au contexte actuel, s'est tenu en téléconférence eu égard des circonstances qui imposaient le confinement.

Le président du CSE ZP NEN (J-C Larrieu), très ému par cet événement tragique, a demandé un moment de silence en mémoire de notre collègue disparu avant d'entamer la plénière.

Puis il a donné des nouvelles de nos 2 collègues présents lors du drame. L'un a été choqué psychologiquement tandis que le second a été hospitalisé.

Le président du CSE (J-C Larrieu) a présidé cette séance, assisté du pôle RH de la ZP NEN, de M. G. Le Foll (Responsable du pôle sécurité Infra Maintenance de la ZP NEN), M. MERTEN (DET Infrapôle Rhénan), M. BUCHHOLZER (Remplaçant DET EIC Alsace), Mme BLANCHARD (COSEC ZP NEN) ; 3 inspecteurs du travail étaient également connectés.

Pour *l'UNSA Ferroviaire*, pas de déclaration liminaire mais plusieurs interventions liées au climat très anxiogène, notamment sur la région Grand-Est. Quelques expressions fortes ont été employées :

- « Les cheminots n'ont pas la tête au boulot avec de nombreux précurseurs inquiétants »
- « Les cheminots vont travailler avec la peur au ventre ».
- « TOUS les agents sont sous une extrême pression avec de nombreuses données à gérer, des dossiers à traiter et une organisation du travail à revoir entièrement », etc.

M. Larrieu a partagé nos remarques, les peurs face au virus et sa propagation. La pandémie est extrêmement présente dans les discussions des cheminots.

Concernant notre collègue disparu ainsi que sa famille, le Directeur nous a assuré que l'Entreprise ferait ce qu'elle doit faire pour une prise en compte des proches notamment vis-à-vis de son fils de 10 ans. Le Président du CSE (M. LARRIEU) s'y est engagé personnellement.

Lors de ce CSE, de nombreux échanges ont eu lieu entre les élus et la direction.

Néanmoins, aucune communication ne sera faite tant que les enquêtes ne seront pas finalisées.



Plusieurs enquêtes en cours :

❖ Niveau SNCF (2)

- CSSCT/CSE
- DAS (Direction des Audits et de la Sécurité)

❖ EXTERNES à l'entreprise (4):

- BEATT (Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre)
- Inspection du travail.
- Enquête judiciaire
- Enquête administrative



ZP NORD-EST NORMANDIE

Le président a clôturé cette séance en nous précisant que :

- L'entreprise devait s'adapter au contexte tout en donnant la priorité à la sécurité ;
- Des précautions devaient être prises pour travailler dans les meilleures conditions

avec un fonctionnement à minima pour assurer l'exploitation du réseau.

- L'évolution de certains nouveaux risques devaient être analysée suite aux mesures de confinement.
- A ce jour, l'Alsace comptait 20% des cas de COVID-19 de tout le territoire national.

Il a conclu cette plénière en regrettant d'avoir à finir son mandat dans de telles circonstances aussi dramatiques. Il s'efforcera de tout mettre en œuvre dans ses nouvelles missions (DGA en charge de la SECURITE à SNCF Réseau) pour qu'un tel événement ne se reproduise plus (...).

Toute la délégation **UNSA Ferroviaire** ne peut qu'adhérer à ce souhait mais l'Entreprise mettra-t-elle tout en œuvre de son côté ? Il faudra s'assurer des actes à venir...

ARRIVEE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR DE LA ZP NEN



Le 23 Mars 2020, M. Stéphane CHAPIRON a remplacé M. LARRIEU en tant que Directeur de la Zone de Production Nord Est Normandie.

Ancien Directeur de la Modernisation et du développement de Réseau sur l'IDF depuis 2016, ce polytechnicien connaît la SNCF et toutes ces problématiques de développement.

M. LARRIEU était directeur depuis 2015 de la ZP NEN. Il part dans un contexte difficile avec une gestion de crise sanitaire liée au CORONAVIRUS mais également le déraillement d'un TGV le 5 Mars 2020 sur la LGV EE à la suite d'un glissement de terrain.

Mais ce départ est surtout marqué par un contexte douloureux humainement avec l'accident de 3 agents SNCF le mercredi 18 mars à Vendenheim qui a coûté la vie à l'un de nos collègues (M.VOGEL) âgé de 46 ans.

M. LARRIEU prendra officiellement ses fonctions de Directeur Général Adjoint Sécurité au sein de SNCF Réseau le 1^{er} avril prochain.





ZP NORD-EST NORMANDIE

UTILISATION DU PERSONNEL PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Les éléments ci-dessous valent pour tous les salariés des sociétés SNCF, statutaires comme contractuels, Les salariés peuvent être placés dans différents cas :

- 1 / Agent travaillant (dont agent travaillant à distance),
- 2/ agent malade,
- 3/ agent ne travaillant pas pour assurer la garde d'un enfant malade (**demande à renouveler périodiquement !**),
- 4/ agent ne travaillant pas pour assurer la garde d'un enfant -16 ans du fait de la fermeture de la crèche ou d'établissement scolaire,
- 5/ agent placé en quarantaine ou isolement sanitaire (1),
- 6/ agent non utilisé à la suite de mesure gouvernementale de réduction de l'activité au strict minimum.

(1) Le Haut Comité de Santé Publique considère que les personnes à risque de développer une forme grave d'infection à SARS-CoV-2 sont les suivantes :

Les personnes âgées de 70 ans et plus (même si les patients entre 50 ans et 70 ans doivent être surveillés de façon plus rapprochée) ;

Les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV

Les malades atteints de cirrhose au stade B au moins

Les patients aux antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle, ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque

Les diabétiques insulinodépendants ou présentant des complications secondaires à leur pathologie (micro ou macro angiopathie)

Les insuffisants respiratoires chroniques sous oxygénothérapie ou asthme ou mucoviscidose ou toute

pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale

Les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée

Les malades atteints de cancer sous traitement

Les personnes avec une immunodépression :

médicamenteuses : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive,

infection à VIH non contrôlé avec des CD4 <200/mn3

o Consécutives à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques, o atteint d'hémopathie maligne en cours de traitement,

o présentant un cancer métastasé,

Les femmes enceintes par analogie avec les séries publiées sur le MERS-CoV et le SRAS en dépit d'une petite série de 18 cas d'infections à SARS-CoV-2 ne montrant pas de sur-risque ni pour la mère ni pour l'enfant ;

Les personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle > 40kg/m2 : par analogie avec la grippe A(H1N1))



ZP NORD-EST NORMANDIE

PRINCIPE DE MAINTIEN DE LA REMUNERATION EN CAS D'ABSENCE

Nature de l'absence	Maintien du salaire réglementaire	Dérogations et maintien supplémentaires	
Salarié malade	Traitement / salaire Indemnité de résidence	Prime de travail ou de traction Indemnités fixes mensuelles	Pas d'application de journée de carence
Salarié ne travaillant pas pour assurer la garde d'un enfant malade	Traitement / salaire Indemnité de résidence	Prime de travail ou de traction Indemnités fixes mensuelles	Pas de limitation du nombre de jours
Salarié ne travaillant pas pour assurer la garde d'un enfant -16 ans du fait de la fermeture de la crèche ou d'établissement scolaire	Traitement / salaire Indemnité de résidence Prime de travail Indemnités fixes mensuelles		Absence non prise sur les compteurs de temps
Salarié placé en quarantaine ou isolement sanitaire	Traitement / salaire Indemnité de résidence Prime de travail Indemnités fixes mensuelles		
Salarié non utilisé à la suite de mesure gouvernementale de réduction de l'activité au strict minimum	Traitement / salaire Indemnité de résidence Prime de travail Indemnités fixes mensuelles		





ZP NORD-EST NORMANDIE

VOS INTERLOCUTEURS PAR ETABLISSEMENT

Établissement	Nom	Mail
Infrapole de Normandie	LECLERCQ Jean Pierre	j-p.leclercq@sncf.fr
	DEMARES Sophie	demares.s@unsa-ferroviaire.org
EIC Normandie	HALAS Gaël	halas.g@unsa-ferroviaire.org
	LECONTE Fabrice	fabrice.leconte@sncf.fr
Infralog National	GOSSSELIN Robert	robert.gosselin@sncf.fr
	GOSSSELIN Eric	eric.gosselin@sncf.fr
	LE CESNE Claire	le-cesne.c@unsa-ferroviaire.org
EIC Alsace	KAMMERER Sylvie	kammerer.s@unsa-ferroviaire.org
Infrapole Rhéna	NOEL Maurice	noel.m@unsa-ferroviaire.org
	ZINCK Alain	alain.zinck@sncf.fr
	HENER Evelyne	evelyne.hener@sncf.fr
	STRICHER Pascal	stricher.p@unsa-ferroviaire.org
	SALING Olivier	olivier.saling@sncf.fr
Infralog Lorraine	RAWOLLE Régis	rawolle.r@unsa-ferroviaire.org
	DODEGER Martial	martial.dodeger@sncf.fr
	REHLINGER David	david.rehlinger@sncf.fr
Infrapole Est Européen	DEMANGE Sylvain	sylvain.demange@sncf.fr
	DUNOGUES Franck	franck.dunogues@sncf.fr
Infrapole Lorraine	BERTRAND Pierre	bertrand.p@unsa-ferroviaire.org
	THEVENARD Benoît	thevenard.b@unsa-ferroviaire.org
	MARQUISE Philippe	marquise.p@unsa-ferroviaire.org
	MANTEY Bertrand	bertrand.mantey@sncf.fr
	COLLOTTE Sébastien	colotte.s@unsa-ferroviaire.org
EIC LORCA	BERTRAND Geoffrey	geoffrey.bertrand@sncf.fr
	SCHMITT Pascal	schmitt.p@unsa-ferroviaire.org
	NOWICKI Pierre	nowicki.p@unsa-ferroviaire.org
	BUGADA Eric	eric.bugada@sncf.fr
Infralog NPDC Lille Infrapole NDDC Infrapole Nord Européen	TREDEZ Christophe	tresez.c@unsa-ferroviaire.org
	CAILLE Sébastien	caille.s@unsa-ferroviaire.org
	GY Jean Marc	gy.jm@unsa-ferroviaire.org
Infrapole Hte Picardie	WARNET Walter	walter.warnet@sncf.fr
	FLEUT Xavier	xavier.fleut@sncf.fr
EIC HDF	LEROY Adrien	leroy.a@unsa-ferroviaire.org
	MELONI Délizia	meloni.d@unsa-ferroviaire.org
	LAMANDIN Philippe	philippe.lamandin@sncf.fr
	LECIEUX Hervé	herve.lecieux@sncf.fr
Infrapole Champ Ardennes	VALETTE Thierry	thierry.valette@sncf.fr
Dir ZP NEN	DAIME Laurent	daime.l@unsa-ferroviaire.org



ZP NORD-EST NORMANDIE

Des Téléconférences sur le périmètre des CSSCT et les établissements de notre CSE se déroulent régulièrement avec vos interlocuteurs UNSA-Ferroviaire.

Vos délégués travaillent en proximité !

**Si vous avez des questions ou que vous rencontrez une situation problématique :
Contacter vos représentants UNSA-Ferroviaire !**

Une téléconférence se tient tous les mardis matin entre la Direction de la ZP NEN et un délégué syndical de chaque OS.

Vos délégués sont présents, remontent vos questions et défendent vos droits !

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

VOS REPRESENTANTS UNSA-FERROVIAIRE DE LA CSE ZP NEN

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
KAMMERER	SYLVIE	kammerer.s@unsa-ferroviaire.org	GY	JEAN MARC	gy.jm@unsa-ferroviaire.org
LEROY	ADRIEN	leroy.a@unsa-ferroviaire.org	LE CESNE	CLAIRE	le-cesne.c@unsa-ferroviaire.org
BERTRAND	PIERRE	bertrand.p@unsa-ferroviaire.org	HENER	EVELYNE	hener.e@unsa-ferroviaire.org
MELONI	DELIZIA	meloni.d@unsa-ferroviaire.org	COLLOTTE	SEBASTIEN	collotte.s@unsa-ferroviaire.org
NOEL	MAURICE	noel.m@unsa-ferroviaire.org	HALAS	GAEL	halas.g@unsa-ferroviaire.org
DEMARES	SOPHIE	demares.s@unsa-ferroviaire.org	MARQUISE	PHILIPPE	marquise.p@unsa-ferroviaire.org
SCHMITT	PASCAL	schmitt.p@unsa-ferroviaire.org	CAILLE	SEBASTIEN	caille.s@unsa-ferroviaire.org
RAWOLLE	REGIS	rawolle.r@unsa-ferroviaire.org	TREDEZ	CHRISTOPHE	tredez.c@unsa-ferroviaire.org
THEVENARD BERGER	BENOIT	thevenard.b@unsa-ferroviaire.org	STRICHER	PASCAL	stricher.p@unsa-ferroviaire.org
DAIME	LAURENT	daime.l@unsa-ferroviaire.org	NOWICKI	PIERRE	nowicki.p@unsa-ferroviaire.org
CATIAU	BRUNO	catiau.b@unsa-ferroviaire.org			

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

POUR NOUS REJOINDRE ET ADHERER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS **EFFICACE** **Service public**
EXPERTISE **Savoir-faire** **Carrrières**
Hot-Line Juridique **Autonome** **STATUT**
METIERS Filières Syndicat de services **Responsable**

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org